

Paris, mercredi 2 septembre 2020

**Objet** : Déclaration de présence pour mener une campagne de sensibilisation et de recherche de nouvelles adhésions auprès du grand public sur la voie privée en porte-à-porte pour le compte de l'Unicef.

Monsieur le Maire,

Depuis plus de 70 ans les équipes d'UNICEF apportent aides et soutiens aux enfants les plus vulnérables partout dans le monde. Pour ce faire, nous organisons dans les villes de France des campagnes de sensibilisation du public au travail d'UNICEF afin d'obtenir de nouveaux soutiens réguliers.

**En raison de la crise sanitaire liée au Covid 19, nous avons suspendu depuis le 17 mars toutes ces campagnes en face à face.**

Pour autant nous n'avons pas arrêté nos programmes d'aide sur le terrain. Mieux, nous avons été réactifs à la crise sanitaire et avons expédié depuis notre centre logistique de Copenhague près de : 6,6 millions de gants ; 1,3 million de masques chirurgicaux ; 428 069 respirateurs N95 ; 279 815 blouses ; 13 128 lunettes et 63 800 écrans faciaux pour soutenir les pays où le besoin se faisait urgent. Enfin, c'est la première fois, qu'UNICEF intervient en France pour apporter une aide aux associations travaillant sur le terrain auprès des enfants et personnes vulnérables.

**Cette continuité de l'action humanitaire d'UNICEF implique un accroissement de nos besoins en ressources financières, qui s'amenuisent avec la suspension de nos campagnes de sensibilisation et de recherche de nouveaux soutiens réguliers en porte à porte.**

C'est pourquoi nous souhaitons entreprendre une campagne de sensibilisation de porte à porte à Saint-Jean-de-Muzols du 21/09/2020 au 17/10/2020 pendant un maximum de 3 jours durant cette période. Une équipe rencontrera les personnes à leur domicile au nom d'Unicef. Elle vise également à trouver de nouveaux soutiens réguliers mais ne fera pas l'objet d'une demande d'espèce ou de chèque.

Nous avons mis en place un "Code de pratique" COVID-19 pour aider à préserver le bien-être des représentants d'Unicef et des habitants de votre ville.

Ce "Code de pratique" a été signé par chaque représentant et comprend des directives sur l'hygiène, la distanciation sociale et l'assainissement, basées sur les conseils les plus récents du gouvernement. Ces lignes directrices seront régulièrement révisées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux meilleures pratiques actuelles.

Chaque représentant sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association, portera un message de distanciation sociale et sera porteur d'une lettre de mandat d'Unicef.

Notre équipe sera active de 10 heures à 21 heures.

Afin de faciliter le déroulement de cette campagne, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir transmettre ce courriel aux autorités compétentes sur le terrain, notamment à la police, et d'informer vos électeurs par le biais de votre bulletin municipal, de votre site web ou de panneaux lumineux.

Nous vous remercions du soutien que vous apportez à l'Unicef et restons à votre disposition pour toute question,

Lise-Line ADJAI  
Chargée de campagne  
Direction Collecte et Ventes

[UNICEFMAIRIE@unicef.fr](mailto:UNICEFMAIRIE@unicef.fr)